

CONTRAT  
D'ADHÉSION

-

GIE TAHITI  
TOURISME

## A propos :

*Tahiti Tourisme* est l'organisme de promotion touristique ou Destination Marketing Organisation (DMO) de la Polynésie française, plus connue comme *Tahiti Et Ses Îles*.

*Tahiti Tourisme* gère le marketing, la publicité, les relations publiques, les promotions, les événements et l'ensemble des programmes de commercialisation de la destination. Sa mission est d'augmenter le nombre d'arrivées de visiteurs à *Tahiti Et Ses Îles*.

*Tahiti Tourisme* est composé d'une équipe d'une quarantaine de personnes au siège (Papeete, Tahiti) et de représentants répartis dans le monde entier œuvrant tous ensemble sur les marchés internationaux déterminés par le Conseil d'administration pour mettre en œuvre les stratégies de promotion de la destination.

## 6 bonnes raisons de devenir membre :

### ➤ **DES RÉDUCTIONS ET LA PRIORITÉ SUR LES INSCRIPTIONS AUX SALONS/WORKSHOPS/ÉVÉNEMENTS LOCAUX**

Des réductions jusqu'à 15% lors de vos inscriptions aux différents salons, workshops ou événements locaux organisés par *Tahiti Tourisme*:

- **Événements locaux BtoB / BtoC** : Salons du tourisme, *ParauParau Tahiti - PPT, Tahiti Travel exchange...*
- **Événement locaux destinés à sensibiliser la population à *Tahiti Et Ses Îles*** : Tere na uta, Tere Fa'a'ati ia Tahiti nui, Tere na tai...
- **Salons / Workshop**: Salons de la plongée, ILTM Cannes...

Vous êtes inscrits sur une liste prioritaire afin de recevoir en avant-première les propositions d'inscription aux salons.

Vous profitez de réduction négociées par *Tahiti Tourisme* sur le transport aérien pour se rendre aux salons à l'étranger.

### ➤ **VOTRE ACTIVITÉ MISE EN AVANT SUR NOS SUPPORTS DE COMMUNICATION**

Une place privilégiée sur l'intégralité de nos supports de communication.

Une pastille "membre certifié", une police plus grande et en gras permettant de vous démarquer des autres partenaires locaux.

Votre activité est référencée en haut de la page de recherche des prestataires de votre secteurs (hôtels, pensions de famille, activités nautiques...).

### ➤ **ÊTRE FAVORISÉ LORS DE L'ORGANISATION DES VOYAGES DE FAMILIARISATION ET DE PRESSE**

Vous êtes plus étroitement lié à l'accueil des journalistes, des tour-opérateurs et des agents de voyage en étant choisi, dans la mesure du possible, en priorité lors de la conception des itinéraires par notre pôle dédié vous permettant des retombées médiatiques conséquentes.

### ➤ **VOS COMMUNIQUÉS DANS NOS NEWSLETTERS (hors offres promotionnelles)**

Vous aurez la possibilité d'insérer vos communiqués dans nos newsletters touchant une audience ciblée.

### ➤ **PROFITEZ DE L'EXPERTISE DE NOS REPRÉSENTANTS**

Les dernières tendances sur les marchés vous sont communiquées par nos représentants.

## ➤ UN ACCES A LA BANQUE D'IMAGES DE *TAHITI TOURISME*

Tous les outils de communication qui pourrait vous être utile sont regroupés en un seul endroit en ligne. Plus de 4000 éléments sont disponibles comprenant des photos, des vidéos, les toolkits de nos dernières campagnes de communication, nos logos...classés par centres d'intérêts « arts and craft », « culture »...) pour la promotion de *Tahiti Et Ses Îles*.

### Cotisation annuelle

Le montant de la cotisation sera déterminé au *prorata temporis* à partir de la date de l'Assemblée Générale jusqu'à la fin de l'exercice en cours. Cette cotisation conditionne l'accès aux services du GIE *Tahiti Tourisme*.

Effectif	Montant cotisation annuelle (xpf)
Fédération/Groupement (Hors comités et Associations)	225 000
Plus de 200 salariés	150 000
Entre 100 et 199 salariés	100 000
Entre 50 et 99 salariés	80 000
Entre 20 et 49 salariés	35 000
Entre 10 et 19 salariés	20 000
Moins de 10 salariés	12 000

La catégorie « Fédérations / Groupements » comprend :

- Les sociétés de gestion hôtelière reliées par convention de management à leurs établissements clients : leurs établissements clients ont la qualité de membres de Tahiti Tourisme
- Les sociétés d'actionnaires ou holdings qui sont constituées de plusieurs établissements : leurs établissements ont également la qualité de membres de Tahiti Tourisme

Pour les associations et comités qui regroupent plusieurs structures différentes d'un même secteur d'activités : l'adhésion ouvre droit à la qualité de membre à l'association ou au comité mais pas à leurs adhérents/ membres sauf à adhérer individuellement à Tahiti Tourisme

## INFORMATIONS GÉNÉRIQUES

Raison sociale ou dénomination : ..... Nom Commercial : .....

Adresse : .....

Code postal : .....Commune:.....

Téléphone : ..... Fax : .....

Courriel de la société (obligatoire) : .....

Site internet : .....

Forme juridique de l'organisme : .....Date de création :.....

N° d'inscription au Registre du commerce (R.C.S.) .....

N° T.A.H.I.T.I.:.....

Texte de présentation de vos activités :.....  
.....  
.....

## CONTACT DE VOTRE ENTREPRISE AUPRÈS DU GIE TAHITI TOURISME (\*)

Prénom et Nom :.....

Fonction :.....

Adresse courriel personnel (obligatoire) : .....

Tél. direct : ..... Tél. portable : .....Fax : .....

(\*) il s'agit de la personne de votre organisme chargée des relations avec le GIE  
TAHITI TOURISME et destinataire de toutes les communications.

## CONTACT SERVICE COMPTABLE

Prénom et Nom : (si différent du contact GIE TAHITI TOURISME):  
.....

Fonction : .....

Adresse de facturation (si différente) : .....

Code postal : ..... Ville : .....

## PIECES A JOINDRE IMPERATIVEMENT :

- Le bulletin d'adhésion complét
- Kbis de moins de trois mois ou Certificat d'enregistrement du pays d'origine
- Copie de l'agrément ou de la licence (agence de voyage, bureaux d'excursion, navigation charter)
- Organigramme simplifié (mentionnant Président et/ou Directeur Général)
- Copie de l'attestation d'assurance

## INDIQUER LE COLLEGE D'APPARTENANCE SOUHAITE

- Transports aériens internationaux ;
- Autres transports aériens ;
- Hôtellerie (chaînes hôtelières, indépendants, timeshare) ;
- Autres hébergements terrestres (Pensions de famille, Meublés du tourisme, Auberges de jeunesse, Camping, Hébergements insolites, ...) ;
- Hôtellerie flottante domestique (croisière, charter nautique, ...);
- Agences de voyage et bureaux d'excursions ;
- Activités touristiques.

Le présent contrat d'adhésion sera effectif une fois validé par l'Assemblée Générale des membres qui constitue la date d'adhésion et le point de départ du calcul au prorata temporis de la cotisation annuelle.

- Je consens au traitement de mes données personnelles et leur utilisation dans un cadre strictement administratif d'enregistrement de ma qualité de membre et conformément aux dispositions prévues par notre politique de protection des données personnelles

**DATE**

**NOM, Prénom**

**SIGNATURE**